

52 rue du Plessis Pommeraye
60100 Creil
amapdecreil@hotmail.fr
www.grainedamap.fr



Maraîcher Emmanuel Crucifix
Rue du Moulin
60290 Cauffry



CONTRAT D'ENGAGEMENTS A.M.A.P. PANIER DE LEGUMES DU 5 MAI AU 20 OCTOBRE 2022



Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans la **charte des AMAP** de mars 2014 signée par chaque amapien-ne et chaque paysan-ne, et notamment :

ENGAGEMENTS DE L'AMAPIEN-NE :

- ✓ Être adhérent-e à l'association «Graine d'AMAP »
- ✓ Pré-financer la production.
- ✓ Assurer au moins une permanence sur le lieu de livraison.
- ✓ Participer à l'AG de l'association
- ✓ Gérer le partage éventuel de son panier, planifier ses retards et absences aux livraisons. (en cas d'absence l'AMAP donne le panier au Secours Populaire)

ENGAGEMENTS DU MARAICHER PAYSAN :

- ✓ Livrer chaque semaine des produits frais issus de sa production et de saison
- ✓ Être présent sur le lieu de livraison.
- ✓ Donner régulièrement des nouvelles sur l'avancée des cultures.
- ✓ Accueillir les adhérents sur sa ferme au moins une fois pendant la saison d'engagement.
- ✓ Être transparent sur le mode de fonctionnement de fixation du prix et sur ses méthodes de travail.

ENGAGEMENTS COMMUNS :

- ✓ Participer aux réunions de bilan de fin de saison.
 - ✓ Informer le collectif des soucis rencontrés.
 - ✓ Partager les risques et bénéfices naturels liés à l'activité agricole.
- En cas de situation exceptionnelle** (catastrophe climatique, etc.), les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion spécifique à cette situation, réunissant les amapien-nes, le paysan, et un représentant du Réseau des AMAP de Hauts de France..

CONSTITUTION DES PANIERS :

- ✓ Petit : 5 variétés au minimum
- ✓ Grand : 7 variétés au minimum
- ✓ La valeur du panier est une moyenne annuelle. Il peut y avoir une variation en fonction des saisons.
- ✓ POSSIBILITE DE LEGUMES ECHANGES (EN DEPANNAGE) :
En fonction des réussites de cultures, le maraîcher peut échanger certains produits avec d'autres paysan-ne-s également certifiés AB.

PERIODE DES LIVRAISONS SAISON ET ANNEE

➔ Du 5 mai au 20 octobre 2022 SAUF les jeudis 14/07,11/08 et 18/08.

➔ **22 livraisons de paniers.**

LIEU & HORAIRES DES LIVRAISONS:

➔ Place du 8 mai à Creil sauf les premiers jeudis du mois où la distribution se fait place St Médard, sur le marché éco-citoyen.

➔ De 18h00 à 19h30

COORDONNÉES DE L'AMAPIEN-NE

PRENOM et NOM

Pour les nouveaux amapien-nes et/ou en cas de changement depuis l'adhésion 2022 :

Adresse.....

N° de téléphone

Adresse e-mail.....

CHOIX DU PANIER LEGUMES *(CHEQUE(S) A L'ORDRE DU MARAICHER)*

VOTRE CHOIX <u>cocher la case correspondante</u>	TYPE PANIER	TARIF DU PANIER	TARIF DE LA SAISON (22 paniers)
<input type="checkbox"/>	PETIT	11 €	11x22 = 242 € <input type="checkbox"/> Soit 1 règlement (242€) <input type="checkbox"/> Soit 2 règlements (2x121€) <input type="checkbox"/> Soit 3 règlements (2x80€ + 82€) <input type="checkbox"/> Soit 6 règlements (5x40€ + 42€)
<input type="checkbox"/>	GRAND	16,5 €	16,5x22 = 363 € <input type="checkbox"/> Soit 1 règlement (363€) <input type="checkbox"/> Soit 2 règlements (2x181,5€) <input type="checkbox"/> Soit en 3 règlements (3x121€) <input type="checkbox"/> Soit 6 règlements (6x60,5€)

Modalités de règlement chèques à l'ordre de EMMANUEL CRUCIFIX

Suite à la dernière assemblée générale du 26 mars 2022, pour ceux et celles qui le souhaitent, vous pouvez fixer un prix plus élevé aux paniers pour être solidaire de Manu qui subit fortement l'inflation sur le prix de l'énergie et autres matières premières utilisées pour ses cultures.

RÉFÉRENT du contrat : Jean-Pierre Bertrand 0664620609

SIGNATURES

AMAPIEN-NE

MARAÎCHER
- E Crucifix -

Fait à

Date

Fait à

Date